

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2019/09

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	30

L'An deux mille dix-huit et le mardi 12 février à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 24 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, TOUTU, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, VISSE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, DUCHATEAU, MOUNAUT, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET.

Présent suppléants : Mmes MESPLE-SOMPS et LECOMTE.

Mme HELIP donne procuration à M. SARRAILH
Mme BARRAQUE donne procuration à M. LABERNADIE

Secrétaire de séance : M. GOMEZ



OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME ABATTOIR (M14 soumis à TVA) – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 DRESSE PAR M. SAINT GERMAIN, RECEVEUR.

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, **à l'unanimité**,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice **2018** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2018**.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2017**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire :

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2018** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets autonomes :

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

DECLARE que le compte de gestion du budget autonome de l'ABATTOIR dressé, pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Président

Jean-Paul CASAUBON



Résultats budgétaires de l'exercice

29200 - REHABILITATION DE L ABATTOIR

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	97 801,00	102 449,00	200 250,00
Titres de recette émis (b)		65 166,57	65 166,57
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		65 166,57	65 166,57
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	97 801,00	102 449,00	200 250,00
Mandats émis (f)	66 331,29	30 304,78	96 636,07
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	66 331,29	30 304,78	96 636,07
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	66 331,29	34 861,79	31 469,50
(h - d) Déficit			



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

29200 - REHABILITATION DE L ABATTOIR

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	29 525,51		-66 331,29		-36 805,78
Fonctionnement	37 282,63		34 861,79		72 144,42
TOTAL I	66 808,14		-31 469,50		35 338,64
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	66 808,14		-31 469,50		35 338,64



Arudy, le 19 février 2019

Le Président
A
SOUS-PREFECTURE
BP 140
64400 OLORON SAINTE-MARIE CEDEX

Réf : Service Finances-FS
Francine SANS
Service Administratif et Financier

**BORDEREAU D'ENVOI
RESERVÉ A LA TRANSMISSION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES EN SOUS-PREFECTURE
POLE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Budget Autonome : ABATTOIR (M14) <input checked="" type="checkbox"/> Budget Primitif 2019 <input checked="" type="checkbox"/> Délibération vote BP : délibération n° 2019/11	1 ex. 2 ex.	<div style="border: 2px solid red; padding: 5px; text-align: center;"> <p>REÇU</p> <p>Le 22 FEV. 2019</p> <p>SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE</p> <p>Transmis pour contrôle</p> </div>
<input checked="" type="checkbox"/> Compte Administratif 2018 <input checked="" type="checkbox"/> Délibération vote CA : délibération n°2019/08 <input checked="" type="checkbox"/> Délibération affectation du résultat 2018 n° 2019/10 <input checked="" type="checkbox"/> Délibération Compte de Gestion : délibération n° 2019/09 <input checked="" type="checkbox"/> Compte de Gestion – 4 pages CA	1 ex. 2 ex. 2 ex. 2 ex. 2 ex.	

Le Président de la CCVO,

Jean-Paul CASAUBON

